

LE CATALOGUE RACINE FORMATIONS

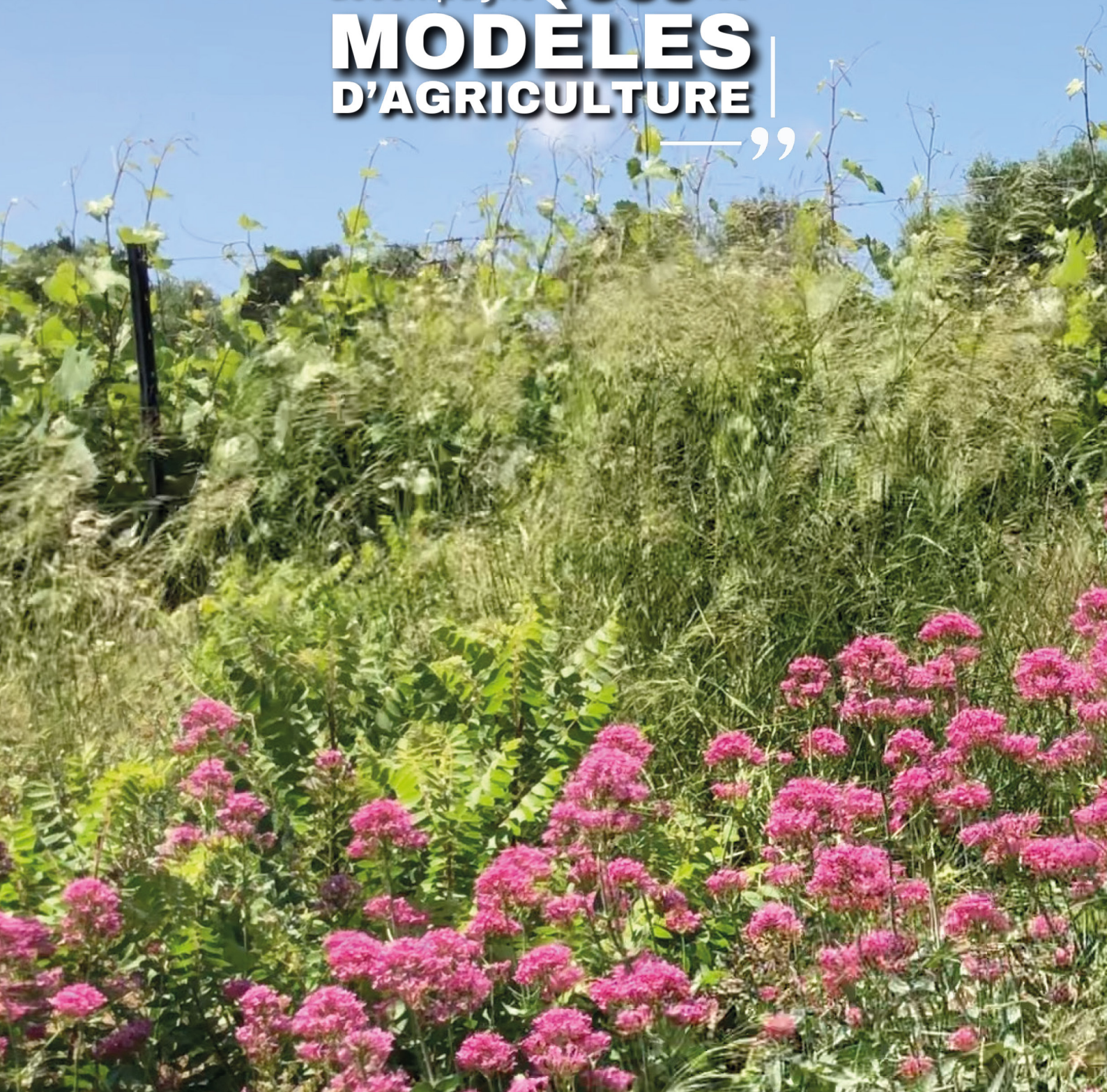


UNE ENTREPRISE DE PROXIMITE

“ —

Créatrice de **SOLUTIONS
AGRONOMIQUES
DURABLES**, Racine
accompagne **TOUS** les
**MODELES
D'AGRICULTURE** |

— ”



RACINE ORGANISME DE FORMATION



« Acteur majeur de la filière agricole et du paysage, nous sommes sur le terrain à vos côtés, pour réussir et promouvoir une agriculture durable et performante ».



Connaissant parfaitement les besoins et problématiques auxquels font face les agriculteurs de la région, RACINE SAP et ses équipes mettent à profit leurs compétences nécessaires pour y répondre.

Organisme de formation depuis 2003 et certifié Qualiopi depuis 2020, Racine SAP forme chaque année environ 1500 Agriculteurs, chefs d'exploitations, ouvriers agricoles, responsables d'entreprises de parcs et jardins ou leurs salariés, collectivités... souhaitant s'adapter aux enjeux de l'agriculture de demain.

Habilité pour l'ensemble des certificats Certiphyto en région PACA, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie, notre organisme conçoit des modules autour de grandes thématiques telles que l'agroécologie. Cela inclut notamment la mise en œuvre de l'enherbement en viticulture, mais aussi des sujets plus ciblés comme la reconnaissance des maladies et ravageurs. Les contenus alternent apports théoriques et mises en situation concrètes sur le terrain, avec une forte dimension pratique.

Accompagnement des personnes en situation de handicap

Notre organisme de formation s'engage pleinement en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Nous mettons en place un accompagnement personnalisé afin de garantir à chacun un parcours de formation adapté à ses besoins spécifiques.

En tant que référente handicap, Mme Carole Ferrand est à votre disposition pour analyser vos besoins et vous proposer des solutions d'aménagement sur mesure : adaptation des contenus pédagogiques, équipements spécifiques, soutien individuel, etc. Notre objectif est de vous offrir un environnement de formation inclusif et favorable à votre réussite.

Si vous êtes concerné(e) ou souhaitez obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Mme Carole Ferrand :

Téléphone : 06 03 80 33 94

Email : cferrand.racine@groupeperret.fr

Nous sommes là pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation



Alors participez vous aussi à nos formations !

Retrouvez le calendrier et les bulletins de formations directement sur notre site internet <https://racine.groupeperret.fr>

SOMMAIRE

SÉCURITÉ EN ENTREPRISE

5-9

- Élaborer son DUERP et structurer sa démarche de prévention 6
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST) : formation initiale 7
- Maintenir ses compétences de SST : MAC SST 8
- Sensibilisation au risque incendie et manipulation d'extincteurs 9

ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES-VERTS

10-12

- Les bases pour l'entretien et la création des gazons 11
- Choix et réglages des matériels d'arrosage automatique 12

ENTRETIEN ET SOIGNER LA VIGNE

13-20

- Enherbement : une gestion durable des sols en viticulture 14
- Taille douce, taille physiologique en viticulture 15
- Taille douce, journée de rappel 16
- Optimisation du vignoble par les travaux en vert 17
- Qualité de la pulvérisation en viticulture 18
- Mildiou et Oïdium de la vigne : comprendre, raisonner et agir efficacement 19

HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

21-22

- Passeport vers la certification Haute Valeur Environnementale 22

CERTIFICAT INDIVIDUEL - CERTIPHYTO

23-33

- Conseiller à l'utilisation des produits phytosanitaires 24
- Décideur en Entreprise Non Soumise à Agrément (DENSA) 26
- Décideur en Entreprise Soumise à Agrément (DESA) 28
- Opérateur 30
- Mise en vente 32

CERTIBIOCIDES

34-37

- Certibiocide NUISIBLES 35
- Certibiocide DÉSINFECTANTS 36
- Certibiocide AUTRES PRODUITS 37

SÉCURITÉ EN ENTREPRISE



Élaborer son Document Unique (DUERP) et mettre en place une démarche de prévention efficace

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les obligations réglementaires liées au DUERP
- Comprendre les enjeux d'une démarche de prévention dans son secteur d'activité
- Analyser les risques professionnels à partir des situations de travail réelles
- Structurer un Document Unique conforme aux attentes réglementaires
- Définir un plan d'actions pour prévenir les risques dans son entreprise
- Utiliser les outils adaptés (Systema ou Excel) pour formaliser l'évaluation et les actions

Public

- Chefs d'exploitation agricole
- Responsables ou intervenants en entreprise de parcs et jardins ou collectivités territoriales

Pré-requis

Aucun



Pour l'accueil des stagiaires handicapés merci de prendre directement contact avec la société Racine SAP.

Le tarif des formations est consultable sur : racine.groupeperret.fr

Plan de formation

1. Cadre réglementaire et enjeux du DUERP

- Le cadre légal et les obligations de l'employeur
- Les risques juridiques en cas de non-conformité
- Obligation y compris en cas de recours à un prestataire
- Les bénéfices d'une démarche structurée de prévention

2. Environnement de la prévention

- Accidents du travail et maladies professionnelles : définitions, chiffres, responsabilités
- Les acteurs internes et externes (MSA, inspection du travail, médecine du travail...)

3. Méthodologie d'analyse des risques

- Identification des dangers et des situations dangereuses
- Analyse des risques : probabilité, gravité, fréquence
- Échelle de cotation et hiérarchisation des risques

4. Élaboration du DUERP

- Rédaction structurée et lisible du document
- Utilisation des outils adaptés pour formaliser l'analyse :
 - Systema pour le public agricole
 - Excel pour les entreprises de parcs et jardins / collectivités
 - Mise en pratique à partir de cas concrets issus des situations des participants

5. Plan d'action de prévention

- Identification des points critiques
- Définition d'actions de prévention et de suivi
- Pilotage et mise à jour du DUERP dans le temps

6. Tour de table final et synthèse

- Restitution collective
- Évaluation des acquis et perspectives

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

La formation est basée sur une pédagogie active alternant apports théoriques, échanges d'expériences, et études de cas pratiques issues du terrain. Chaque participant travaille sur des situations réelles de son entreprise ou structure. Salle équipée, vidéoprojecteur, paperboard. Le stagiaire devra venir avec son ordinateur afin de mobiliser les Outils pour les cas pratiques : Systema pour les exploitations agricoles et Excel pour les parcs et jardins / collectivités

Moyens d'encadrement

Pour les publics agricoles : formateur expert en prévention agricole et réglementation du travail ; Mme Julie Combier de la FDSEA et préventeur de la MSA.

Pour les, entreprises de parcs et jardins et collectivités : L'animation est réalisée par Christophe DONAT, formateur de formateur de Sauveteur Secouriste du travail
Groupe limité à 10-12 participants pour garantir l'interactivité pédagogique

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 14 heures (2 jour)

Rythme : Formation continue

Organisation : Inter ou intra-entreprise en présentiel.

Lieu : Lieu à définir. Nous contacter pour connaître l'accessibilité de la salle

Moyens de suivi et évaluation des résultats :

Suivi de l'exécution :

Feuille de présence, attestation d'assiduité individuelle

Évaluation des capacités acquises

Tour de table, auto-évaluation sur grille en fin de formation

Évaluation de la satisfaction

Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation, évaluation à froid à 3 mois.

Devenir Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de l'entreprise
- Identifier une situation d'urgence et protéger efficacement
- Examiner une victime pour adapter son action
- Alerter les secours de manière appropriée
- Secourir efficacement une victime
- Identifier les risques professionnels sur son lieu de travail
- Proposer des actions de prévention pertinentes
- Transmettre ses observations aux acteurs de la prévention

Public

Tout salarié volontaire souhaitant devenir Sauveteur Secouriste du Travail

Pré-requis

Aucun



Pour l'accueil des stagiaires handicapés merci de prendre directement contact avec la société Racine SAP.

Le tarif des formations est consultable sur : racine.groupeperret.fr

Plan de formation

Bloc 1 : Le SST acteur de la prévention dans l'entreprise

- Le cadre juridique du SST
- La prévention en entreprise : principes généraux, acteurs, enjeux
- Identifier les dangers dans une situation de travail
- Supprimer ou réduire les risques
- Remonter les informations utiles

Bloc 2 : Intervenir face à une situation d'accident

- La chaîne des secours, alerte, organisation interne
- Protéger sans s'exposer
- Examiner la victime
- Alerter ou faire alerter
- Réaliser les gestes de secours :
 - Hémorragie, inconscience, arrêt cardiaque, étouffement, brûlures, traumatismes, malaise...
 - Utilisation du DAE (Défibrillateur Automatisé Externe)

Bloc 3 : Mise en situation et certification

- Scénarios d'accidents simulés
- Épreuves certificatives selon les modalités INRS (2 épreuves pratiques)

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 14 heures (en 2 jours ou 4 demi-journées)

Rythme : Formation continue

Organisation : en inter ou intra-entreprise

Lieu : Sur le site client ou centre de formation (à définir selon la session)

Moyens de suivi et évaluation des résultats :

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présence signées
- Attestations d'assiduité individuelles

Évaluation des capacités acquises

- 2 épreuves certificatives selon la grille INRS (gestes de secours et prévention)
- Évaluation formative tout au long de la formation

Évaluation de la satisfaction

- Questionnaire à chaud en fin de formation
- Évaluation à froid à 3 mois (stagiaire et commanditaire)

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques participatifs
- Mises en pratique avec jeux de rôle
- Études de cas concrets issus du monde professionnel
- Scénarios simulés avec mannequins et matériel dédié

Moyens d'encadrement

Formateur habilité INRS SST, à jour de sa certification

Maintenir ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail MAC SST

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Actualiser ses connaissances en matière de prévention et de secours
- Réviser les gestes techniques de secours
- Analyser ses pratiques de SST
- Réagir efficacement à une situation d'urgence
- Réaffirmer son rôle dans la prévention en entreprise
- Mettre à jour ses connaissances réglementaires
- Participer activement à la démarche de prévention
- Réussir les épreuves certificatives du MAC

Public

Tout salarié titulaire du certificat SST en cours de validité ou avec un léger dépassement

Pré-requis

Être titulaire d'un certificat SST valide ou expiré depuis moins de 6 mois (au-delà, voir conditions spécifiques)



Pour l'accueil des stagiaires handicapés merci de prendre directement contact avec la société Racine SAP.

Plan de formation

Bloc 1 : Retour d'expérience et actualisation des connaissances

- Tour de table des expériences vécues en SST
- Évolutions réglementaires
- Nouveautés du document de référence INRS

Bloc 2 : Révision et mise à niveau des gestes de secours

- Protéger - Examiner - Alerter - Secourir
- Révisions pratiques sur :
 - Hémorragies, inconscience, RCP/DAE, traumatismes, brûlures...

Bloc 3 : Rôle du SST dans la prévention

- Identifier les risques sur poste de travail
- Agir et alerter en prévention
- Échange de pratiques entre stagiaires

Bloc 4 : Certification

- Réalisation des 2 épreuves certificatives INRS
 - 1 situation de secours
 - 1 échange sur la prévention

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 7 heures (1 journée ou 2 demi-journées)

Rythme : Formation continue

Organisation : en inter ou intra-entreprise

Lieu : Sur le site client ou centre de formation (à définir selon la session)

Moyens de suivi et évaluation des résultats :

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présence signées
- Attestations d'assiduité individuelles

Évaluation des capacités acquises :

- Épreuves certificatives INRS (secours + prévention)
- Évaluation formative continue

Évaluation de la satisfaction :

- Questionnaire à chaud en fin de session
- Évaluation à froid à 3 mois (stagiaire et commanditaire)

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

Moyens pédagogiques

- Rappels théoriques
- Ateliers pratiques avec mises en situation
- Débriefings collectifs
- Partage d'expérience

Moyens d'encadrement

- Formateur SST habilité INRS niveau 1

Sensibilisation au risque incendie et manipulation d'extincteurs

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les causes et les risques liés aux départs de feu dans l'environnement professionnel
- Réagir de manière appropriée face à une situation d'incendie
- Choisir l'extincteur adapté selon le type de feu
- Manipuler un extincteur en toute sécurité sur un départ de feu simulé
- Appliquer les règles de l'évacuation lors d'une alarme incendie

Public

Tous les salariés d'entreprise, quel que soit le secteur d'activité, concernés par les consignes de sécurité incendie.

Pré-requis

Aucun



Pour l'accueil des stagiaires handicapés merci de prendre directement contact avec la société Racine SAP.

Le tarif des formations est consultable sur : racine.groupeperret.fr

Plan de formation

1. Les fondamentaux du risque d'incendie (1h)

- Le triangle du feu : comprendre les éléments déclencheurs
- Les principales causes d'incendie en entreprise
- Les classes de feu (A, B, C, D, F) et leur spécificité
- Les conséquences humaines, matérielles, environnementales et juridiques

2. Moyens de prévention et consignes en cas d'alarme (0h30)

- Les équipements de prévention : alarme, désenfumage, compartimentage
- Les moyens d'extinction : extincteurs, RIA, sprinklers
- Lecture et interprétation des consignes de sécurité
- Règles d'évacuation en cas d'alarme incendie :
 - Comportement à adopter
 - Rôle des guides et serre-files
 - Utilisation des issues de secours
 - Point de rassemblement

3. Conduite à tenir en cas d'incendie (0h30)

- Déclencher l'alerte et l'alarme
- Évacuer les locaux en sécurité
- Adopter les bons réflexes sans se mettre en danger

4. Manipulation d'extincteurs sur feu réel ou simulateur (1h30)

- Présentation des différents types d'extincteurs et leur fonctionnement
- Démonstration par le formateur
- Manipulation par les stagiaires sur bac à feu écologique ou simulateur à gaz
- Analyse collective des manipulations

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 3h30

Rythme : Formation courte en présentiel

Organisation : Sur site client (intra-entreprise)

Lieu : Lieu à définir

Moyens de suivi et évaluation des résultats :

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'emargement signée par demi-journée
- Attestation de formation délivrée à chaque participant

Évaluation des capacités acquises

- Évaluation formative continue lors des échanges et de la pratique
- Validation de la bonne utilisation des extincteurs et de la connaissance des consignes d'évacuation

Évaluation de la satisfaction

Questionnaire de satisfaction en fin de session

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active alternant apports théoriques, échanges avec les participants et mises en situation pratiques.

Supports utilisés : diaporama, vidéos, supports papier, bac à feu ou simulateur d'incendie.

Moyens d'encadrement

Formateur spécialisé en sécurité incendie, diplômé SSIAP ou équivalent.

ENTRETIEN ET AMENAGEMENT DES ESPACES-VERTS



Création et entretien d'un gazon

Objectifs pédagogiques

Concevoir la création et l'entretien d'un gazon en intégrant des données économiques et écologiques.

Public

Ouvrier paysagiste, chef d'équipe, chef d'entreprise parcs et jardins, jardinier professionnel.

Pré-requis

Aucun.



Pour l'accueil des stagiaires handicapés merci de prendre directement contact avec la société Racine SAP.

Le tarif des formations est consultable sur notre site internet : racine.groupeperret.fr

Plan de formation

Partie 1 - Définir les bases agronomiques d'un gazon - 1h15

Définition d'un gazon. Descriptif de la plante et de son développement. Les typologies d'utilisation d'un gazon. Le choix des espèces à utiliser. Adaptabilité au manque d'eau.

Partie 2 – Les espèces subtropicales - 1h

Mise en place et entretien.

Partie 3 - Déterminer les éléments clés de la création du gazon : 1h30

Bonnes pratiques pour semer et consolider son semis.

Partie 4 - Raisonner la fertilisation du gazon 1h15

Raisonnement de la fertilisation. Les besoins de son gazon, les oligoéléments. Les osmoprotecteurs. Les biostimulants

Partie 5 – Utiliser du matériel pour entretenir un gazon 1h

Le matériel d'entretien du gazon. Le regarnissage

Partie 6 - Prévenir l'apparition de maladies, ravageurs et problèmes physiologiques : 1h

Avoir une bonne vision des points importants pour avoir un gazon en bonne santé.

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 1 jour, soit 7h.

Rythme : Formation continue.

Organisation : Inter ou intra-entreprise. Sur centre de formation ou sur site client.

Accessibilité : Lieu à définir en PACA et Occitanie. Nous contacter pour connaître l'accessibilité de la salle.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

Feuilles de présence signées des stagiaires et les formateurs par demi-journée et attestation d'assiduité individuelle.

Evaluation des capacités acquises : L'évaluation des connaissances du stagiaire est faite par un test fait en début et en fin de formation.

L'évaluation des acquis pendant la formation se fait par des tours de table réguliers.

Evaluation de la satisfaction

: L'évaluation de la satisfaction est réalisée en fin de stage afin d'obtenir un premier niveau d'appréciation sur le contenu, les conditions et le déroulement de la formation.

Deux évaluations « à froid » sont réalisées sur les impacts de la formation sur l'entreprise. Une est à destination du stagiaire et l'autre du commanditaire de la formation.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : magistrale, interrogative et active. La formation est participative en lien avec les expériences et les pratiques des participants. Les apports sont théoriques et pratiques. Des diaporamas et des films illustrent la formation. Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin de stage.

Moyens d'encadrement

Raymond Garrouste, responsable de la construction et de l'entretien de golfs et un technicien Racine SAP.

Concevoir, installer et maintenir un système d'arrosage automatique pour espaces verts

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Réaliser une étude complète d'un réseau d'arrosage automatique, incluant le relevé des caractéristiques du site, le dimensionnement simplifié
- Planifier l'implantation des arroseurs et électrovannes en fonction des contraintes techniques.
- Choisir les arroseurs, vannes et programmeurs adaptés à chaque chantier.
- Installer et régler les tuyères, turbines et électrovannes pour un fonctionnement optimal.
- Programmer un système d'arrosage complet avec un programmeur adapté.
- Assurer la maintenance et le dépannage courant d'un réseau existant.
- Adapter les réglages du système pour éviter les excès ou manque d'eau susceptibles d'engendrer un stress hydrique.

Public

Responsables et équipes techniques d'entreprises de création et d'entretien de parcs et jardins, impliqués dans la conception, l'installation ou l'entretien de réseaux d'arrosage automatique.

Pré-requis

Pas de connaissances en hydraulique avancée nécessaires. Une expérience pratique en création ou entretien paysager est recommandée.



Pour l'accueil des stagiaires handicapés merci de prendre directement contact avec la société Racine SAP.

Programme

Jour 1 (7h) Étude et conception d'un réseau

- Les composants d'un réseau d'arrosage : tuyères, turbines, électrovannes, programmeurs, filtres et accessoires.
- Notions de base sur le débit et la pression (approche simplifiée pour dimensionnement).
- Définition et rôle des réseaux primaire et secondaire
- Méthodologie pour réaliser une étude complète
 - Relevé des caractéristiques du site (surface, alimentation en eau, zones à irriguer).
 - Calcul des besoins en débit et pression (sans approche agronomique).
 - Implantation des arroseurs et électrovannes sur plan.
- Choisir le matériel adapté (arroseurs, vannes, programmeurs).
- Atelier pratique : simulation d'une étude simple à partir d'un plan de site

Jour 2 (7h) Programmation, réglage et maintenance

- Retour sur les retours d'expérience des participants.
- Réglage et entretien des équipements :
 - Tuyère et turbines : portée, angle, nettoyage.
 - Électrovannes : contrôle, test et réparation simple.
- Programmation complète d'un système :
 - Paramétrage d'un programmeur (zones, durées, fréquences).
 - Test et optimisation des cycles.
- Dépannage et maintenance courante :
 - Procédures d'hivernage et redémarrage.
 - Diagnostic des pannes fréquentes (pression, fuites, problèmes électriques).
- Atelier pratique : diagnostic et réglage sur un réseau installé.

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 14h (2 jours de 7h), espacés d'un mois pour permettre la mise en pratique sur un chantier ou site réel (relevé, installation partielle, ou diagnostic). Préparation des retours d'expérience pour la seconde journée

Rythme : Formation continue

Lieu : Lieu à définir. Nous contacter pour connaître l'accessibilité de la salle

Organisation : Inter ou intra-entreprise, en présentiel

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

- Formation interactive avec apports théoriques, démonstrations et manipulations.
- Exercices pratiques : réalisation d'une étude, réglage et programmation d'un système réel.
- Supports techniques (fiches, schémas) remis aux stagiaires.

Moyens d'encadrement

Formation dispensée par un technicien spécialisé de DISPRO IRRIGATION, expert en systèmes d'arrosage automatique.

Moyens de suivi et évaluation des résultats :

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présence signées par demi-journée.
- Attestation de fin de formation.

Évaluation des capacités acquises

- Quiz de début et de fin de session.
- Étude complète réalisée en atelier (jour 1).
- Exercices pratiques de réglage, programmation et diagnostic (jour 2).
- Analyse des retours d'expérience.

Évaluation de la satisfaction

- Questionnaire à chaud en fin de formation.
- Évaluation différée (1 à 2 mois) sur l'application des acquis en entreprise

ENTREtenir ET SOIGNER LA VIGNE



Enherbement une gestion durable des sols en viticulture

« Dois-je le faire et comment ? »

Objectifs pédagogiques

Faire évoluer ses pratiques culturales par l'enherbement maîtrisé.

Public

Chef de culture, responsable d'exploitation viticole de la région PACA.

Pré-requis

Aucun



Pour l'accueil des stagiaires handicapés merci de prendre directement contact avec la société Racine SAP.

Le tarif des formations est consultable sur notre site internet : racine.groupeperret.fr

Plan de formation

Formation collective 7h

Comprendre le fonctionnement du sol pour identifier les enjeux et les performances de son système de gestion du sol

- Décrire la vie dans le sol
- Identifier et utiliser, les techniques d'appréciation de la qualité biologique et physique du sol : bilan humique, test bêche, tenue à l'eau, plantes bio-indicatrices...
- Analyser l'impact de ses pratiques agricoles et identifier l'état et les performances de son système.
- Comprendre les impacts des différentes stratégies d'entretien du sol : agronomiques, écologiques et économiques.

Analyser différentes stratégies d'enherbement du sol. Se fixer de nouveaux objectifs et concevoir un plan d'action pour faire évoluer ses pratiques.

- Examiner les différentes stratégies d'enherbement du sol : les couverts permanents, temporaires...
- Identifier les caractéristiques des différents couverts végétaux.
- Comprendre les intérêts et les impacts des engrais verts et des enherbements permanents à l'échelle de la parcelle et de l'exploitation.
- Prendre en compte les incidents climatiques : gels et stress hydrique.
- Identifier et définir les conditions de bonnes mises en œuvre de l'enherbement.
- Connaître les outils de mise en place et d'entretien de l'enherbement sur le terrain.
- Choisir son enherbement et son mode de conduite en fonction de ses objectifs.
- Maîtriser le calcul des restitutions de l'enherbement.
- Définir et rédiger son plan d'action pour la campagne(s) à venir.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : magistrale, interrogative et active. La formation est participative. Les stagiaires sont interrogés sur leurs pratiques et accompagnés pour construire leur plan d'action. Une partie des apports est théorique avec l'appui de résultats de recherches et d'expérimentations départementales. Des diaporamas et des films illustrent la formation. Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin de stage.

Moyens d'encadrement

Mme Claire SCAPPINI et M Bruno PEBRE ingénieurs conseils agronomes de la société Racine SAP. Travaillent sur l'accompagnement, la mise en place et la vulgarisation de nouvelles techniques d'entretien du sol dont l'enherbement (mise en place de plate-forme d'enherbement en PACA...). Les deux formateurs travaillent sur des projets agroécologiques au sein de différentes structures dont des communautés de communes, des groupes comme Sol Vivants, le Cluster Rosé...

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 7h00 de formation collective

Rythme : Formation continue.

Organisation : Inter ou intra-entreprise. Sur centre de formation ou sur site client.

Accessibilité : salles à définir

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

Feuilles de présence signées des stagiaires et les formateurs par demi-journée et attestation d'assiduité individuelle.

Évaluation des capacités acquises :

L'évaluation des compétences acquises du stagiaire est faite en amont et par un test d'autopositionnement et un test de fin de stage.

Évaluation de la satisfaction :

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en fin de stage afin d'obtenir un premier niveau d'appréciation sur le contenu, les conditions et le déroulement de la formation. Une évaluation « à froid » est réalisée 3 à 4 mois après la formation sur les impacts de la formation sur l'entreprise.



Taille physiologique de la vigne : Pérenniser son vignoble par une taille respectueuse de la plante

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier la structuration physiologique d'un cep de vigne et ses mécanismes de défense.
- Analyser les conséquences de la taille sur l'état sanitaire et la longévité des ceps.
- Appliquer une méthode de taille favorisant la durabilité du vignoble, la qualité des raisins et la régularité de production

Public

Chef de culture, responsable d'exploitation viticole de la région PACA, ouvriers agricoles.

Pré-requis

Aucun



Pour l'accueil des stagiaires handicapés merci de prendre directement contact avec la société Racine SAP.

Le tarif des formations est consultable sur : racine.groupeperret.fr

Plan de formation

Jour 1 (7h00) Apports théoriques et mise en situation initial

Connaître la morphologie de la vigne et son cycle physiologique pour comprendre l'incidence de la taille sur son état.

- Impact de la taille sur le système physiologique et l'état sanitaire du bois.
- Cycle physiologique de la vigne et incidence de la taille
- Morphologie, structuration et système de défense de la plante
- Respect du flux de sève et construction de bois sains
- Gestes techniques pour une taille pérenne : charge, espace photosynthétique, allongement
- Mises en pratiques sur le terrain : plaies, cônes d'insertion, choix des sarments

Jour 2 (3h00) Retour d'expérience & mise en pratique

Acquisition pratique des techniques développées

- Pratique sur le terrain (coursions, baguettes, suppression, flux de sève)
- Analyse des pratiques de chacun, corrections participatives
- Conseils individualisés et appropriation de la méthode

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : magistrale, interrogative et active.

La formation est participative en lien avec les expériences et les pratiques des participants. Les apports sont théoriques et pratiques.

Des diaporamas et des films illustrent la formation. Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin de stage.

La formation se fait en bonne partie sur le terrain afin de pouvoir mettre en pratique les enseignements théoriques.

Moyens d'encadrement

Le formateur M Julien SENEQUIER fait partie de l'entreprise RACINE SAP. Il accompagne les entreprises viticoles sur la mise en place de la taille physiologique.

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 1,5 soit 10h00 de formation collective séparées d'un mois pour permettre la mise en pratique sur leur exploitation. Préparation des retours d'expérience pour la seconde journée

Rythme : Formation continue

Organisation : Inter ou intra-entreprise. Sur centre de formation ou sur site client

Lieu : Lieu à définir en PACA et Occitanie. Nous contacter pour connaître l'accessibilité de la salle

Moyens de suivi et évaluation des résultats :

Suivi de l'exécution :

Feuilles de présence signées des stagiaires et les formateurs par demi-journée et attestation d'assiduité individuelle.

Évaluation des capacités acquises

L'évaluation des compétences acquises du stagiaire est faite en amont et par un test d'autopositionnement et un test de fin de stage.

Évaluation de la satisfaction

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en fin de stage afin d'obtenir un premier niveau d'appréciation sur le contenu, les conditions et le déroulement de la formation.

Deux évaluations « à froid » sont réalisées sur les impacts de la formation sur l'entreprise.

Une est à destination du stagiaire et l'autre du commanditaire de la formation.

Taille physiologique de la vigne

Journée de rappel

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Décrire le cycle biologique du mildiou et de l'oïdium
- Identifier les symptômes clés sur les différents organes de la vigne
- Interpréter les facteurs climatiques favorisant le développement de ces maladies
- Raisonner leurs interventions en fonction de la pression sanitaire et des stades phénologiques
- Adapter leur stratégie pour limiter l'usage des intrants et gérer les résistances
- Mobiliser des leviers agronomiques pour réduire la pression maladie sur leur exploitation

Public

Viticulteurs varois, responsables d'exploitation, salariés expérimentés, techniciens viticoles.

Pré-requis

Aucun



Pour l'accueil des stagiaires handicapés merci de prendre directement contact avec la société Racine SAP.

Le tarif des formations est consultable sur : racine.groupeperret.fr

Plan de formation

1. Retour d'expérience des stagiaires sur la mise en pratique de la taille physiologique - 1h30

- Faire des retours de chacun, des cas pratiques pour améliorer la mise en oeuvre de la taille physiologique

2. Observation sur le terrain et vérification des techniques développées - 5h30

Observation de la compartimentation, du recouvrement des plaies, de l'état du cambium

- Stratégie de base d'une taille physiologique :
 - Réaliser une plaie de taille respectant les cônes d'insertion
 - Choisir un sarment bien alimenté par la plante
- Observation des techniques de chacun, correction participative, conseils individuels

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 7 heures

Rythme : Formation continue

Organisation : Inter ou intra-entreprise (en salle ou sur parcelle si possible)

Lieu : Lieu à définir dans le Var

Moyens de suivi et évaluation des résultats :

Suivi de l'exécution :

Feuilles de présence émargées par demi-journée, attestation d'assiduité individuelle.

Évaluation des capacités acquises

Quiz de début et fin de formation, mise en situation à travers l'étude de cas sur l'exploitation, échanges réflexifs.

Évaluation de la satisfaction

Questionnaire de satisfaction à chaud et deux enquêtes à froid : une pour le stagiaire, une pour l'employeur (commanditaire).

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : Magistral, interrogative et active. La formation est participative en lien avec les expériences et les pratiques des participants. Les apports sont théoriques et pratiques. Des diaporamas et des films illustrent la formation. Un document de synthèse est donnée à chaque stagiaire en fin de stage. La moitié de la formation se fait sur le terrain, afin de pouvoir mettre en pratique les enseignements théoriques.

Moyens d'encadrement

Le formateur, Monsieur Julien SENEQUIER fait partie de l'entreprise Racine, SAP. Il accompagne les entreprises viticole sur la mise en place de la taille physiologique.

Optimisation de son vignoble par les travaux en vert

Objectifs professionnel général :

Raisonnement des interventions de travaux en vert pour pérenniser son vignoble et maintenir sa production.

Objectifs pédagogiques :

Connaître les mécanismes physiologiques de la plante en croissance pour comprendre l'impact sur la plante des opérations d'ébourgeonnage, épamprage, rognage, palissage... Raisonnement des interventions de travaux en vert pour pérenniser son vignoble et maintenir sa production. Apprendre un geste assurant une conduite plus respectueuse de la physiologie végétale.

Public

Chef de culture, responsable d'exploitation viticole de la région PACA, ouvriers agricoles.

Pré-requis

Aucun



Pour l'accueil des stagiaires handicapés merci de prendre directement contact avec la société Racine SAP.

Plan de formation

- Retour sur la saison de taille passée et extrapolation de la taille de l'année suivante,
- L'ébourgeonnage/épamprage. Les outils d'amélioration de la taille,
- Le relevage : préparation des angles de sortie des bois, répartition de la fructification, structuration de la plante,
- L'effeuillage/échardage. Rognage et tressage. Vendange en vert,
- Le soin à apporter aux jeunes plants,
- Observation sur le terrain de la régularité de croissance des bourgeons en fonction de la taille,
- Exercices collectifs de mise en situation sur quelques problématiques : ébourgeonnage/épamprage de têtes et de pieds, sélection sur la baguette, la place au courson ; ébourgeonnage/épamprage sur une jeune parcelle ; établir un plan d'épamprage.

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 1 jour soit 7h de formation collective.

Rythme : Formation en continue.

Organisation : Inter ou intra-entreprise sur site client.

Accessibilité : Lieu à définir en PACA et Occitanie. Nous contacter pour connaître l'accessibilité de la salle.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

Feuilles de présence signées des stagiaires et les formateurs par demi-journée et attestation d'assiduité individuelle.

Evaluation des capacités acquises :

L'évaluation des connaissances du stagiaire est faite par un test fait en début et en fin de formation.

L'évaluation des acquis pendant la formation se fait par des tours de table réguliers.

Evaluation de la satisfaction :

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en fin de stage afin d'obtenir un premier niveau d'appréciation sur le contenu, les conditions et le déroulement de la formation.

Deux évaluations « à froid » sont réalisées sur les impacts de la formation sur l'entreprise. Une est à destination du stagiaire et l'autre du commanditaire de la formation.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : magistrale, interrogative et active. La formation est participative en lien avec les expériences et les pratiques des participants. Les apports sont théoriques et pratiques. Des diaporamas et des films illustrent la formation. Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin de stage. Les ¾ de la formation se fait sur le terrain afin de pouvoir mettre en pratique les enseignements théoriques.

Moyens d'encadrement

Le formateur M Davy Chodjai fait partie de l'entreprise CAMBIOM, entreprise de formation et conseil en Agro Bio-écologie. Il est membre de l'association Ver de Terre Production qui a pour mission de vulgariser les connaissances en Agroécologie.

Le tarif des formations est consultable sur notre site internet : racine.groupeperret.fr

La qualité de pulvérisation en viticulture

Objectifs pédagogiques

Adapter ses pratiques de pulvérisation tout au long du cycle de la vigne pour améliorer l'efficacité des produits employés et diminuer l'impact sur l'environnement en toute sécurité.

Acquisition d'éléments théoriques et pratiques.

Public

Chef d'exploitations, responsables viticoles, applicateurs de produits phytosanitaires en agriculture biologique ou conventionnelle, conseillers agricoles...

Pré-requis

Aucun



Pour l'accueil des stagiaires handicapés merci de prendre directement contact avec la société Racine SAP.

Plan de formation

- Contexte réglementaire (Inspection obligatoire des pulvérisateurs, ZNT...),
- Les objectifs d'une pulvérisation de qualité,
- Présentation et fonctionnement des organes, constituants un pulvérisateur,
- Réglage du pulvérisateur,
- Impact des conditions de pulvérisation sur l'efficacité globale,
- Optimisation de l'application des produits,
- Outils terrain sur le contrôle de la qualité du pulvérisateur,
- Autodiagnostic,
- Entretien du pulvérisateur,
- Éléments du pulvérisateur en condition réel,
- Démonstration avec l'ensemble du groupe pour régler et étalonner le pulvérisateur,
- Mise en pratique sous forme de petit groupe et d'exercice de réglage et d'entretien du pulvérisateur,
- Bilan de la journée.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : magistrale, interrogative et active. La formation est participative en lien avec les expériences et les pratiques des participants. Les apports sont théoriques et pratiques. Des diaporamas et des films illustrent la formation. Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin de stage.

Moyens d'encadrement

Un consultant en agroéquipement.

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 1 jours, soit 7h.

Rythme : Formation continue.

Organisation : Inter ou intra-entreprise. Sur centre de formation ou sur site client.

Accessibilité : Lieu à définir en PACA et Occitanie. Nous contacter pour connaître l'accessibilité de la salle.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

Feuilles de présence signées des stagiaires et les formateurs par demi-journée et attestation d'assiduité individuelle.

Evaluation des capacités acquises :

L'évaluation des connaissances du stagiaire est faite par un test fait en début et en fin de formation.

L'évaluation des acquis pendant la formation se fait par des tours de table réguliers.

Evaluation de la satisfaction :

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en fin de stage afin d'obtenir un premier niveau d'appréciation sur le contenu, les conditions et le déroulement de la formation.

Deux évaluations « à froid » sont réalisées sur les impacts de la formation sur l'entreprise. Une est à destination du stagiaire et l'autre du commanditaire de la formation.

Le tarif des formations est consultable sur notre site internet : racine.groupeperret.fr

Mildiou et oïdium de la vigne : Comprendre, raisonner et agir efficacement

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Décrire le cycle biologique du mildiou et de l'oïdium
- Identifier les symptômes clés sur les différents organes de la vigne
- Interpréter les facteurs climatiques favorisant le développement de ces maladies
- Raisonner leurs interventions en fonction de la pression sanitaire et des stades phénologiques
- Adapter leur stratégie pour limiter l'usage des intrants et gérer les résistances
- Mobiliser des leviers agronomiques pour réduire la pression maladie sur leur exploitation

Public

Viticulteurs, responsables d'exploitation, salariés expérimentés, techniciens viticoles.

Pré-requis

Aucun



Pour l'accueil des stagiaires handicapés merci de prendre directement contact avec la société Racine SAP.

Le tarif des formations est consultable sur : racine.groupeperret.fr

Plan de formation

1. Comprendre les maladies pour mieux les gérer

- Biologie du mildiou et de l'oïdium : cycles, inoculum, période d'infection
- Points de vigilance selon les saisons : focus climat méditerranéen
- Reconnaître les symptômes précoces et avancés : sur feuilles, rameaux, grappes

2. Facteurs aggravants et leviers d'observation

- Lecture des conditions climatiques favorables
- Lecture de parcelle : historique, cépages sensibles, pratiques culturales
- Introduction à l'outil d'aide à la décision et aux modèles prédictifs

3. Raisonnement et efficacité des interventions

- Seuils d'intervention : observation et prise de décision
- Adapter ses produits, doses, cadences, la pulvérisation selon la pression maladie
- Les OAD utilisables pour la gestion du mildiou et de l'Oïdium
- Règles de base pour améliorer l'efficacité d'un traitement
- Influence du matériel, de la qualité de pulvérisation, des créneaux météo

4. Réduction des intrants et gestion des résistances

- Comprendre le phénomène de résistance : modes d'action, familles chimiques
- Alternier, associer, raisonner pour préserver l'efficacité
- Stratégies combinées : biocontrôle, produits alternatifs, pratiques culturales
- Introduction à la réduction progressive des IFT

5. Intégration dans la gestion globale de la culture

- Impact des choix de taille, du palissage, de l'aération de la végétation
- Gestion du sol, fertilisation, irrigation : influence indirecte sur la sensibilité
- Notion de résilience du système de culture

6. Atelier de mise en application : appropriation à l'échelle de l'exploitation

- Analyse de cas concrets sur les parcelles des participants
- Construction d'un plan d'observation et d'intervention raisonné
- Identification des leviers de réduction des intrants spécifiques à leur contexte

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés illustrés (diaporama, vidéos), de travaux de groupe, d'études de cas et d'échanges entre pairs. L'approche est participative et contextualisée avec des exemples locaux. Une visite sur le terrain (si possible) permet d'observer les symptômes in situ. Un support de formation est remis aux participants.

Moyens d'encadrement

Formateur expert en pathologie végétale et viticulture durable. Possibilité d'intervention d'un technicien local (CIVAM, Chambre, etc.) en appui terrain.

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 7 heures (1 jour)

Rythme : Formation continue

Organisation : Inter ou intra-entreprise (en salle ou sur parcelle si possible)

Lieu : Lieu à définir dans le Var

Moyens de suivi et évaluation des résultats :

Suivi de l'exécution :

Feuilles de présence émargées par demi-journée, attestation d'assiduité individuelle.

Évaluation des capacités acquises

Quiz de début et fin de formation, mise en situation à travers l'étude de cas sur l'exploitation, échanges réflexifs.

Évaluation de la satisfaction

Questionnaire de satisfaction à chaud et deux enquêtes à froid : une pour le stagiaire, une pour l'employeur (commanditaire).

HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE



Passeport vers la certification Haute Valeur Environnementale



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- Définir ce qu'est la « Haute Valeur environnementale » (HVE),
- Déterminer l'ensemble des éléments à maîtriser pour la « Haute Valeur environnementale » (HVE),
- Evaluer la situation de son exploitation vis-à-vis des 4 thèmes de la Haute Valeur Environnementale,
- Etablir les éventuels points à améliorer dans ses pratiques, et pour les exploitations ayant un niveau avéré il sera préparé à l'audit de certification « Valeur Environnementale ».

Public

Chef de culture, directeur, régisseur, responsable de certification, responsable du dossier qualité en caves particulières.

Pré-requis

Aucun



Pour l'accueil des stagiaires handicapés merci de prendre directement contact avec la société Racine SAP.

Plan de formation

- Présentation du dispositif global (niveau 1, 2 et 3),
- Situer son exploitation sur les 4 thèmes,
- Connaître les points à améliorer,
- Audit et évaluation sur les points du niveau 1,
- Définition des surfaces qui composent mon exploitation,
- Les infrastructures Agro-écologiques,
- Les méthodes alternatives à la lutte chimique,
- Le bilan azoté,
- La gestion de ma fertilisation,
- La gestion de mon irrigation.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : magistrale, interrogative et active. La formation est participative en lien avec les expériences et les pratiques des participants.

Les apports sont théoriques et pratiques. Des diaporamas et des films illustrent la formation.

Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin de stage.

Moyens d'encadrement

Mme Carole FERRAND, auditrice HVE, responsable certification, conseillère en sécurité des utilisateurs des produits phytosanitaires.

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 1 jour, soit 7h.

Rythme : Formation continue.

Organisation : Inter ou intra-entreprise.
Sur centre de formation ou sur site client.

Accessibilité : Lieu à définir en PACA et Occitanie. Nous contacter pour connaître l'accessibilité de la salle.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

Feuilles de présence signées des stagiaires et les formateurs par demi-journée et attestation d'assiduité individuelle.

Evaluation des capacités acquises :

L'évaluation des connaissances du stagiaire est faite par un test fait en début et en fin de formation.

L'évaluation des acquis pendant la formation se fait par des tours de table réguliers.

Evaluation de la satisfaction :

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en fin de stage afin d'obtenir un premier niveau d'appréciation sur le contenu, les conditions et le déroulement de la formation.

Deux évaluations « à froid » sont réalisées sur les impacts de la formation sur l'entreprise. Une est à destination du stagiaire et l'autre du commanditaire de la formation.

Le tarif des formations est consultable sur notre site internet : racine.groupeperret.fr

CERTIFICAT INDIVIDUEL - CERTIPHYTO



Certificat individuel Conseiller à l'utilisation des produits phytosanitaires Certiphyto

Objectifs pédagogiques

- Déterminer et analyser les risques liés aux produits phytosanitaires.
- Mettre en place les mesures correctives et diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires.

Public

conseiller

Pré-requis

Aucun.

Formation certifiante :
RS 5656
Nom du certificateur :
Ministère de l'agriculture et
de la souveraineté alimentaire
au 01/01/2022



Pour l'accueil des stagiaires handicapés
merci de prendre directement contact
avec la société Racine SAP.

Le tarif des formations est
consultable sur notre site internet :
racine.groupeperret.fr

Plan de formation

Thème I: réglementation et sécurité environnementale (9 heures)

Objectifs pédagogiques :

Définir le cadre réglementaire de l'utilisation des produits phytosanitaires. Déterminer et analyser les situations exposantes des produits phytosanitaires sur l'environnement. Mettre en place des solutions pour réduire l'impact des produits sur l'environnement.

Thème II: santé, sécurité applicateur et espace ouvert au public (6 heures)

Objectifs pédagogiques :

Déterminer et analyser les situations exposantes des produits phytosanitaires sur la santé. Mettre en place des solutions pour réduire l'exposition sur la santé de l'opérateur et des tiers.

Thème III: réduction de l'usage, méthodes alternatives (12 heures)

Objectifs pédagogiques :

Évaluer un produit (dangerosité, efficacité, contraintes et avantages). Choisir les stratégies de protection des plantes en fonction des situations. Concevoir des stratégies de protection des plantes mixant : le choix des produits, la réduction d'usage et les techniques alternatives.

Vérification des connaissances - 30 questions (1heure).

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en oeuvre

Méthodes pédagogiques :

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : magistrale, interrogative et active. La formation est participative en lien avec les expériences et les pratiques des participants.

Les apports sont théoriques et pratiques. Des diaporamas et des films illustrent la formation. Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin de stage.

Moyens d'encadrement :

Un conseiller en sécurité des utilisateurs de produits phytosanitaires, environnement et protection sanitaire des espaces verts.

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 4 jours soit 21h

Rythme : formation en continu

Mode d'organisation

pédagogique : inter ou intra-entreprise.
Sur centre de formation ou sur site client.
Formation présentielle, feuille d'émargement
par demi-journée.

Accessibilité: nos salles sur Brignoles
(83), Grasse (06) et Lamanon (13) sont
accessibles aux personnes à mobilité
réduite.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

Feuilles de présence signées des stagiaires
et du formateur par demi-journée et
attestation d'assiduité individuelle.

Évaluation des capacités acquises

L'évaluation des connaissances du stagiaire
est faite en amont lors d'un tour de table.
L'évaluation des acquis pendant la
formation se fait par un Q.C.M. sur support
informatique à chaque fin de module et à la
fin de la formation. La note attendue est de
25/30.

En cas d'échec, le stagiaire suivra une
formation complémentaire. En cas de
réussite, le stagiaire aura une attestation
servant à la délivrance par la DRAAF du
certificat individuel.

Évaluation de la satisfaction

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en
fin de stage afin d'obtenir un premier niveau
d'appréciation sur le contenu, les conditions
et le déroulement de la formation.

Deux évaluations « à froid » sont réalisées
sur les impacts de la formation sur
l'entreprise.

Une est à destination du stagiaire et l'autre
du commanditaire de la formation.

RENOUVELLEMENT Certiphyto

Conseil à l'utilisation des produits phytosanitaires

Objectifs pédagogiques

Déterminer et analyser les risques liés aux produits phytosanitaires. Mettre en place les mesures correctives et diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires.

Public

Conseiller en produits phytosanitaires, conseiller agronomique préconisateur

Pré-requis

- Avoir un obtenu son certificat individuel Conseil

Formation certifiante : RS 5656
Nom du certificateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire au 01/01/2022



Pour l'accueil des stagiaires handicapés merci de prendre directement contact avec la société Racine SAP.

Le tarif des formations est consultable sur notre site internet : racine.groupeperret.fr

Plan de formation

Thème I: réglementation et sécurité environnementale (5 heures)

Objectifs pédagogiques

Définir le cadre réglementaire de l'utilisation des produits phytosanitaires. Déterminer et analyser les situations exposantes des produits phytosanitaires sur l'environnement. Mettre en place des solutions pour réduire l'impact des produits sur l'environnement.

Thème II: santé, sécurité applicateur et espace ouvert au public (2 heures)

Objectifs pédagogiques

Déterminer et analyser les situations exposantes des produits phytosanitaires sur la santé. Mettre en place des solutions pour réduire l'exposition sur la santé de l'opérateur et des tiers.

Thème III: réduction de l'usage, méthodes alternatives (7 heures)

Objectifs pédagogiques

Evaluer un produit (dangerosité, efficacité, contraintes et avantages). Choisir les stratégies de protection des plantes en fonction des situations. Concevoir des stratégies de protection des plantes mixant : le choix des produits, la réduction d'usage et les techniques alternatives.

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 2 jours soit 14h

Rythme : formation en continu

Mode d'organisation

pédagogique : inter ou intra-entreprise. Sur centre de formation ou sur site client. Formation présentielle, feuille d'émargement par demi-journée.

Accessibilité: nos salles sur Brignoles (83), Grasse (06) et Lamanon (13) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution

Feuilles de présence signées des stagiaires et du formateur par demi-journée et attestation d'assiduité individuelle.

Appréciation des résultats

L'évaluation des connaissances du stagiaire est faite en amont et par un test d'auto positionnement.

L'évaluation des acquis pendant la formation se fait par des tours de table réguliers et un Q.C.M. à la fin de la formation.

Le stagiaire aura une attestation servant au renouvellement par la DRAAF du certificat individuel.

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en fin de stage afin d'obtenir un premier niveau d'appréciation sur le contenu, les conditions et le déroulement de la formation.

Deux évaluations « à froid » sont réalisées sur les impacts de la formation sur l'entreprise.

Une est à destination du stagiaire et l'autre du commanditaire de la formation

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en oeuvre

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : magistrale, interrogative et active. La formation est participative en lien avec les expériences et les pratiques des participants. Les apports sont théoriques et pratiques.

Des diaporamas et des films illustrent la formation. Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin de stage.

Moyens d'encadrement

Un conseiller en sécurité des utilisateurs de produits phytosanitaires, environnement et protection sanitaire des espaces verts.

Utilisation à titre professionnel des produits phytosanitaires

«Décideur en entreprise non soumise à agrément»
Certiphyto

Objectifs pédagogiques

Déterminer et analyser les risques liés aux produits phytosanitaires. Mettre en place les mesures correctives et diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires.

Public

Chef d'entreprise agricole, directeur d'exploitation agricole, chef de culture, responsable d'espaces verts en collectivité, responsable de golf.

Pré-requis

Aucun.

Formation certifiante :
RS 5655
Nom du certificateur :
Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
au 01/01/2022



Pour l'accueil des stagiaires handicapés merci de prendre directement contact avec la société Racine SAP.

Plan de formation

Thème I: réglementation et sécurité environnementale (4 heures)

Objectifs pédagogiques :

Définir le cadre réglementaire de l'utilisation des produits phytosanitaires. Déterminer et analyser les situations exposantes des produits phytosanitaires sur l'environnement. Mettre en place des solutions pour réduire l'impact des produits sur l'environnement.

Thème II: santé, sécurité applicateur et espace ouvert au public (4 heures)

Objectifs pédagogiques :

Déterminer et analyser les situations exposantes des produits phytosanitaires sur la santé. Mettre en place des solutions pour réduire l'exposition sur la santé de l'opérateur et des tiers.

Thème III: réduction de l'usage, méthodes alternatives (5 heures)

Objectifs pédagogiques :

Evaluer un produit (dangerosité, efficacité, contraintes et avantages). Choisir les stratégies de protection des plantes en fonction des situations. Concevoir des stratégies de protection des plantes mixant : le choix des produits, la réduction d'usage et les techniques alternatives.

Vérification des connaissances - 30 questions. (1heure).

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 2 jours soit 14h

Rythme : formation en continu

Mode d'organisation

pédagogique : inter ou intra-entreprise. Sur centre de formation ou sur site client. Formation présentielle, feuille d'émargement par demi-journée.

Accessibilité: nos salles sur Brignoles (83), Grasse (06) et Lamanon (13) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

Feuilles de présence signées des stagiaires et du formateur par demi-journée et attestation d'assiduité individuelle.

Evaluation des capacités acquises

L'évaluation des connaissances du stagiaire est faite en amont lors d'un tour de table. L'évaluation des acquis pendant la formation se fait par un Q.C.M. sur support informatique à chaque fin de module et à la fin de la formation. La note attendue est de 15/30.

En cas d'échec, le stagiaire suivra une formation complémentaire. En cas de réussite, le stagiaire aura une attestation servant à la délivrance par la DRAAF du certificat individuel.

Evaluation de la satisfaction

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en fin de stage afin d'obtenir un premier niveau d'appréciation sur le contenu, les conditions et le déroulement de la formation.

Deux évaluations « à froid » sont réalisées sur les impacts de la formation sur l'entreprise.

Une est à destination du stagiaire et l'autre du commanditaire de la formation.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en oeuvre

Méthodes pédagogiques :

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : magistrale, interrogative et active. La formation est participative en lien avec les expériences et les pratiques des participants.

Les apports sont théoriques et pratiques. Des diaporamas et des films illustrent la formation. Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin de stage.

Moyens d'encadrement :

un conseiller en sécurité des utilisateurs de produits phytosanitaires, environnement et protection sanitaire des espaces verts.

Le tarif des formations est consultable sur notre site internet : racine.groupeperret.fr



RENOUVELLEMENT Certiphyto

Utilisation à titre professionnel des produits phytosanitaires

« Décideur en Entreprise Non soumise à Agrément »

« Décideur en Exploitation Agricole »

« Applicateur en Collectivité Territoriale »

Objectifs pédagogiques

Déterminer et analyser les risques liés aux produits phytosanitaires. Mettre en place les mesures correctives et diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires.

Public

Utilisateurs de produits de protection des plantes selon les consignes données en agriculture, collectivité et espaces verts.

Pré-requis

Avoir obtenu un certificat individuel DEA, UADE, DENSA ou ACT.

Formation certifiante :
RS 5655
Nom du certificateur :
Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
au 01/01/2022



Pour l'accueil des stagiaires handicapés merci de prendre directement contact avec la société Racine SAP.

Le tarif des formations est consultable sur notre site internet : racine.groupeperret.fr

Plan de formation

Thème I: réglementation et sécurité environnementale (2 heures)

Objectifs pédagogiques

Définir le cadre réglementaire de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Déterminer et analyser les situations exposantes des produits phytosanitaires sur l'environnement. Mettre en place des solutions pour réduire l'impact des produits sur l'environnement.

Thème II: santé, sécurité applicateur et espace ouvert au public (2 heures)

Objectifs pédagogiques

Déterminer et analyser les situations exposantes des produits phytosanitaires sur la santé. Mettre en place des solutions pour réduire l'exposition sur la santé de l'opérateur et des tiers.

Thème III: réduction de l'usage, méthodes alternatives (3 heures)

Objectifs pédagogiques

Évaluer un produit (dangerosité, efficacité, contraintes et avantages). Choisir les stratégies de protection des plantes en fonction des situations. Concevoir des stratégies de protection des plantes mixant : le choix des produits, la réduction d'usage et les techniques alternatives.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en oeuvre

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : magistrale, interrogative et active. La formation est participative en lien avec les expériences et les pratiques des participants.

Les apports sont théoriques et pratiques. Des diaporamas et des films illustrent la formation. Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin de stage.

Moyens d'encadrement

un conseiller en sécurité des utilisateurs de produits phytosanitaires, environnement et protection sanitaire des espaces verts.

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 1 jour soit 7h

Rythme : formation en continu

Mode d'organisation

pédagogique : inter ou intra-entreprise.

Sur centre de formation ou sur site client.

Formation présentielle, feuille d'émargement par demi-journée.

Accessibilité : nos salles sur Brignoles (83), Grasse (06) et Lamanon (13) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution

Feuilles de présence signées des stagiaires et du formateur par demi-journée et attestation d'assiduité individuelle.

Évaluation des capacités acquises

L'évaluation des connaissances du stagiaire est faite en amont et par un test d'auto positionnement. L'évaluation des acquis pendant la formation se fait par des tours de table réguliers et un Q.C.M. à la fin de la formation.

Le stagiaire aura une attestation servant au renouvellement par la DRAAF du certificat individuel.

Évaluation de la satisfaction

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en fin de stage afin d'obtenir un premier niveau d'appréciation sur le contenu, les conditions et le déroulement de la formation.

Deux évaluations « à froid » sont réalisées sur les impacts de la formation sur l'entreprise.

Une est à destination du stagiaire et l'autre du commanditaire de la formation.

Utilisation à titre professionnel des produits phytosanitaires

«Décideur en entreprise soumise à agrément»
Certiphyto

Objectifs pédagogiques

Déterminer et analyser les risques liés aux produits phytosanitaires. Mettre en place les mesures correctives et diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires.

Public

Ouvrier paysagiste, chef d'équipe et chef d'entreprise de parcs et jardins ou entreprise de travaux agricoles, jardinier professionnel.

Pré-requis

Aucun.

Formation certifiante :

RS 5655

Nom du certificateur :

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire au 01/01/2022



Pour l'accueil des stagiaires handicapés merci de prendre directement contact avec la société Racine SAP.

Le tarif des formations est consultable sur notre site internet : racine.groupeperret.fr

Plan de formation

Thème I: réglementation et sécurité environnementale (6 à 7 heures)

Objectifs pédagogiques :

Définir le cadre réglementaire de l'utilisation des produits phytosanitaires. Déterminer et analyser les situations exposantes des produits phytosanitaires sur l'environnement. Mettre en place des solutions pour réduire l'impact des produits sur l'environnement.

Thème II: santé, sécurité applicateur et espace ouvert au public (6 à 7 heures)

Objectifs pédagogiques :

Déterminer et analyser les situations exposantes des produits phytosanitaires sur la santé. Mettre en place des solutions pour réduire l'exposition sur la santé de l'opérateur et des tiers.

Thème III: réduction de l'usage, méthodes alternatives (7 heures)

Objectifs pédagogiques :

Évaluer un produit (dangerosité, efficacité, contraintes et avantages). Choisir les stratégies de protection des plantes en fonction des situations. Concevoir des stratégies de protection des plantes mixant : le choix des produits, la réduction d'usage et les techniques alternatives.

Vérification des connaissances - 30 questions. (1heure).

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en oeuvre

Méthodes pédagogiques :

les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : magistrale, interrogative et active. La formation est participative en lien avec les expériences et les pratiques des participants.

Les apports sont théoriques et pratiques. Des diaporamas et des films illustrent la formation. Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin de stage.

Moyens d'encadrement :

Un conseiller en sécurité des utilisateurs de produits phytosanitaires, environnement et protection sanitaire des espaces verts

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 3 jours soit 21h

Rythme : formation en continu

Mode d'organisation

pédagogique : inter ou intra-entreprise.

Sur centre de formation ou sur site client.

Formation présentielle, feuille d'émargement par demi-journée.

Accessibilité: nos salles sur Brignoles (83), Grasse (06) et Lamanon (13) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

Feuilles de présence signées des stagiaires et du formateur par demi-journée et attestation d'assiduité individuelle.

Évaluation des capacités acquises

L'évaluation des connaissances du stagiaire est faite en amont lors d'un tour de table. L'évaluation des acquis pendant la formation se fait par un Q.C.M. sur support informatique à chaque fin de module et à la fin de la formation. La note attendue est de 20/30.

En cas d'échec, le stagiaire suivra une formation complémentaire. En cas de réussite, le stagiaire aura une attestation servant à la délivrance par la DRAAF du certificat individuel.

Évaluation de la satisfaction

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en fin de stage afin d'obtenir un premier niveau d'appréciation sur le contenu, les conditions et le déroulement de la formation.

Deux évaluations « à froid » sont réalisées sur les impacts de la formation sur l'entreprise.

Une est à destination du stagiaire et l'autre du commanditaire de la formation.



RENOUVELLEMENT Certiphyto

Utilisation à titre professionnel des
produits phytosanitaires
"Décideur en entreprise sousmise à
agrément" Certiphyto

Objectifs pédagogiques

Déterminer et analyser les risques
liés aux produits phytosanitaires. Met
tre en place les mesures
correctives et diminuer l'utilisation de
s produits phytosanitaires.

Public

ouvrier paysagiste, chef d'équipe et
chef d'entreprise de parcs et jardins o
u entreprise de travaux agricoles, jard
inier professionnel.

Pré-requis

Avoir obtenu un certificat
individuel de Décideur en Travaux et
Services (DTS)

Formation certifiante :
RS 5655
Nom du certificateur :
Ministère de l'agriculture et
de la souveraineté alimentaire
au 01/01/2022



Pour l'accueil des stagiaires handicapés
merci de prendre directement contact
avec la société Racine SAP.

Le tarif des formations est
consultable sur notre site internet :
racine.groupeperret.fr

Plan de formation

**Thème I: réglementation et sécurité
environnementale (2 heures)**

Objectifs pédagogiques

Définir le cadre réglementaire de l'utilisation des produits
phytosanitaires.

Déterminer et analyser les situations exposantes des
produits phytosanitaires sur l'environnement. Mettre en
place des solutions pour réduire l'impact des produits sur
l'environnement.

**Thème II: santé, sécurité applicateur et espace
ouvert au public (2 heures)**

Objectifs pédagogiques

Déterminer et analyser les situations exposantes des
produits phytosanitaires sur la santé. Mettre en place des
solutions pour réduire l'exposition sur la santé de l'opérateur
et des tiers.

**Thème III: réduction de l'usage, méthodes
alternatives (3 heures)**

Objectifs pédagogiques

Evaluer un produit (dangerosité, efficacité, contraintes et
avantages). Choisir les stratégies de protection des plantes
en fonction des situations. Concevoir des stratégies de
protection des plantes mixant : le choix des produits, la
réduction d'usage et les techniques alternatives.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en oeuvre

Méthodes pédagogiques

les méthodes pédagogiques utilisées sont variées :
magistrale, interrogative et active. La formation est
participative en lien avec les expériences et les pratiques des
participants.

Les apports sont théoriques et pratiques. Des diaporamas et
des films illustrent la formation. Un document de synthèse
est donné à chaque stagiaire en fin de stage.

Moyens d'encadrement

un conseiller en sécurité des utilisateurs de produits
phytosanitaires, environnement et protection sanitaire des
espaces verts.

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 1 jour soit 7h

Rythme : formation en continu

Mode d'organisation

pédagogique : inter ou intra-entreprise.
Sur centre de formation ou sur site client.
Formation présentielle, feuille d'émargement
par demi-journée.

Accessibilité: nos salles sur Brignoles
(83), Grasse (06) et Lamanon (13) sont
accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution

Feuilles de présence signées des stagiaires
et du formateur par demi-journée et
attestation d'assiduité individuelle.

Evaluation des capacités acquises

L'évaluation des connaissances du stagiaire
est faite en amont et par un test d'auto
positionnement. L'évaluation des acquis
pendant la formation se fait par des tours de
table réguliers et un Q.C.M. à la fin de la
formation.

Le stagiaire aura une attestation servant au
renouvellement par la DRAAF du certificat
individuel.

Evaluation de la satisfaction

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en
fin de stage afin d'obtenir un premier niveau
d'appréciation sur le contenu, les conditions
et le déroulement de la formation.

Deux évaluations « à froid » sont réalisées
sur les impacts de la formation sur
l'entreprise.

Une est à destination du stagiaire et l'autre
du commanditaire de la formation.

Utilisation à titre professionnel des produits phytosanitaires «Opérateur» - Certiphyto

Objectifs pédagogiques

Déterminer et analyser les risques liés aux produits phytosanitaires. Mettre en place les mesures correctives et diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires.

Public

Utilisateurs de produits de protection des plantes selon les consignes données en agriculture, collectivité et espaces verts.

Pré-requis

Aucun.

Formation certifiante :
RS 5653
Nom du certificateur :
Ministère de l'agriculture et
de la souveraineté alimentaire
au 01/01/2022



Pour l'accueil des stagiaires handicapés
merci de prendre directement contact
avec la société Racine SAP.

Le tarif des formations est
consultable sur notre site internet :
racine.groupeperret.fr

Plan de formation

Thème I: réglementation et sécurité environnementale (3heures)

Objectifs pédagogiques :

Définir le cadre réglementaire de l'utilisation des produits phytosanitaires. Déterminer et analyser les situations exposantes des produits phytosanitaires sur l'environnement. Mettre en place des solutions pour réduire l'impact des produits sur l'environnement.

Thème II: santé, sécurité applicateur et espace ouvert au public (7 heures)

Objectifs pédagogiques :

Déterminer et analyser les situations exposantes des produits phytosanitaires sur la santé. Mettre en place des solutions pour réduire l'exposition sur la santé de l'opérateur et des tiers.

Thème III: réduction de l'usage, méthodes alternatives (3heures)

Objectifs pédagogiques :

Evaluer un produit (dangerosité, efficacité, contraintes et avantages). Choisir les stratégies de protection des plantes en fonction des situations. Concevoir des stratégies de protection des plantes mixant : le choix des produits, la réduction d'usage et les techniques alternatives.

Vérification des connaissances - 20 questions.
(1heure)

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en oeuvre

Méthodes pédagogiques :

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : magistrale, interrogative et active. La formation est participative en lien avec les expériences et les pratiques des participants.

Les apports sont théoriques et pratiques. Des diaporamas et des films illustrent la formation. Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin de stage.

Moyens d'encadrement :

Un conseiller en sécurité des utilisateurs de produits phytosanitaires, environnement et protection sanitaire des espaces verts.

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 2 jours soit 14h

Rythme : formation en continu

Mode d'organisation

pédagogique : inter ou intra-entreprise.
Sur centre de formation ou sur site client.
Formation présentielle, feuille d'émargement
par demi-journée.

Accessibilité: nos salles sur Brignoles
(83), Grasse (06) et Lamanon (13) sont
accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

Feuilles de présence signées des stagiaires
et du formateur par demi-journée et
attestation d'assiduité individuelle.

Evaluation des capacités acquises

L'évaluation des connaissances du stagiaire
est faite en amont lors d'un tour de table.
L'évaluation des acquis pendant la
formation se fait par un Q.C.M. sur support
informatique à chaque fin de module et à la
fin de la formation. La note attendue est de
12/20.

En cas d'échec, le stagiaire suivra une
formation complémentaire. En cas de
réussite, le stagiaire aura une attestation
servant à la délivrance par la DRAAF du
certificat individuel.

Evaluation de la satisfaction

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en
fin de stage afin d'obtenir un premier niveau
d'appréciation sur le contenu, les conditions
et le déroulement de la formation.
Deux évaluations « à froid » sont réalisées
sur les impacts de la formation sur
l'entreprise.

Une est à destination du stagiaire et l'autre
du commanditaire de la formation.



RENOUVELLEMENT Certiphyto

Utilisation à titre professionnel des produits phytosanitaires - «Opérateur»

Objectifs pédagogiques

Déterminer et analyser les risques liés aux produits phytosanitaires. Mettre en place les mesures correctives et diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires.

Public

utilisateurs de produits de protection des plantes selon les consignes données en agriculture, collectivité et espaces verts.

Pré-requis

Avoir obtenu un certificat individuel de Décideur en Travaux et Services (DTS)

Formation certifiante :
RS 5653
Nom du certificateur :
Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
au 01/01/2022



Pour l'accueil des stagiaires handicapés merci de prendre directement contact avec la société Racine SAP.

Le tarif des formations est consultable sur notre site internet : racine.groupeperret.fr

Plan de formation

Thème I : réglementation et sécurité environnementale (2 heures)

Objectifs pédagogiques

Définir le cadre réglementaire de l'utilisation des produits phytosanitaires. Déterminer et analyser les situations exposantes des produits phytosanitaires sur l'environnement. Mettre en place des solutions pour réduire l'impact des produits sur l'environnement.

Thème II : santé, sécurité applicateur et espace ouvert au public (3 heures)

Objectifs pédagogiques

Déterminer et analyser les situations exposantes des produits phytosanitaires sur la santé. Mettre en place des solutions pour réduire l'exposition sur la santé de l'opérateur et des tiers.

Thème III : réduction de l'usage, méthodes alternatives (2 heures)

Objectifs pédagogiques

Evaluer un produit (dangerosité, efficacité, contraintes et avantages). Choisir les stratégies de protection des plantes en fonction des situations.

Concevoir des stratégies de protection des plantes mixant : le choix des produits, la réduction d'usage et les techniques alternatives.

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 1 jour soit 7h

Rythme : formation en continu

Mode d'organisation

pédagogique : inter ou intra-entreprise. Sur centre de formation ou sur site client. Formation présentielle, feuille d'émargement par demi-journée.

Accessibilité : nos salles sur Brignoles (83), Grasse (06) et Lamanon (13) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution

Feuilles de présence signées des stagiaires et du formateur par demi-journée et attestation d'assiduité individuelle.

Evaluation des capacités acquises

L'évaluation des connaissances du stagiaire est faite en amont et par un test d'auto positionnement. L'évaluation des acquis pendant la formation se fait par des tours de table réguliers et un Q.C.M. à la fin de la formation.

Le stagiaire aura une attestation servant au renouvellement par la DRAAF du certificat individuel.

Evaluation de la satisfaction

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en fin de stage afin d'obtenir un premier niveau d'appréciation sur le contenu, les conditions et le déroulement de la formation. Deux évaluations « à froid » sont réalisées sur les impacts de la formation sur l'entreprise.

Une est à destination du stagiaire et l'autre du commanditaire de la formation.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en oeuvre

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : magistrale, interrogative et active. La formation est participative en lien avec les expériences et les pratiques des participants. Les apports sont théoriques et pratiques.

Des diaporamas et des films illustrent la formation. Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin de stage.

Moyens d'encadrement

un conseiller en sécurité des utilisateurs de produits phytosanitaires, environnement et protection sanitaire des espaces verts.

Objectifs pédagogiques

Déterminer et analyser les risques liés aux produits phytosanitaires. Mettre en place les mesures correctives et diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires.

Public

magasinier vendeur de produits phytosanitaires professionnels ou amateurs.

Pré-requis

Aucun.

Formation certifiante :

RS 5654

Nom du certificateur :

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
au 01/01/2022



Pour l'accueil des stagiaires handicapés
merci de prendre directement contact
avec la société Racine SAP.

Le tarif des formations est
consultable sur notre site internet :
racine.groupeperret.fr

Plan de formation

Thème I: réglementation et sécurité environnementale (6 à 7 heures)

Objectifs pédagogiques :

Définir le cadre réglementaire de l'utilisation des produits phytosanitaires. Déterminer et analyser les situations exposantes des produits phytosanitaires sur l'environnement. Mettre en place des solutions pour réduire l'impact des produits sur l'environnement.

Thème II: santé, sécurité applicateur et espace ouvert au public (6 à 7 heures)

Objectifs pédagogiques :

Déterminer et analyser les situations exposantes des produits phytosanitaires sur la santé. Mettre en place des solutions pour réduire l'exposition sur la santé de l'opérateur et des tiers.

Thème III: réduction de l'usage, méthodes alternatives (7 heures)

Objectifs pédagogiques :

Evaluer un produit (dangerosité, efficacité, contraintes et avantages). Choisir les stratégies de protection des plantes en fonction des situations. Concevoir des stratégies de protection des plantes mixant : le choix des produits, la réduction d'usage et les techniques alternatives.

Vérification des connaissances – 30 questions.
(1heure).

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en oeuvre

Méthodes pédagogiques :

les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : magistrale, interrogative et active. La formation est participative en lien avec les expériences et les pratiques des participants.

Les apports sont théoriques et pratiques. Des diaporamas et des films illustrent la formation. Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin de stage.

Moyens d'encadrement :

un conseiller en sécurité des utilisateurs de produits phytosanitaires, environnement et protection sanitaire des espaces verts.

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 3 jours soit 21h

Rythme : formation en continu

Mode d'organisation

pédagogique : inter ou intra-entreprise.

Sur centre de formation ou sur site client.

Formation présentielle, feuille d'émargement par demi-journée.

Accessibilité: nos salles sur Brignoles (83), Grasse (06) et Lamanon (13) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

Feuilles de présence signées des stagiaires et du formateur par demi-journée et attestation d'assiduité individuelle.

Evaluation des capacités acquises

L'évaluation des connaissances du stagiaire est faite en amont lors d'un tour de table. L'évaluation des acquis pendant la formation se fait par un Q.C.M. sur support informatique à chaque fin de module et à la fin de la formation. La note attendue est de 20/30.

En cas d'échec, le stagiaire suivra une formation complémentaire. En cas de réussite, le stagiaire aura une attestation servant à la délivrance par la DRAAF du certificat individuel.

Evaluation de la satisfaction

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en fin de stage afin d'obtenir un premier niveau d'appréciation sur le contenu, les conditions et le déroulement de la formation.

Deux évaluations « à froid » sont réalisées sur les impacts de la formation sur l'entreprise.

Une est à destination du stagiaire et l'autre du commanditaire de la formation.



RENOUVELLEMENT Certiphyto

Mise en Vente des produits phytosanitaires

Objectifs pédagogiques

Déterminer et analyser les risques liés aux produits phytosanitaires. Mettre en place les mesures correctives et diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires.

Public

Magasiniers vendeurs de produits phytosanitaires professionnels et amateurs.

Pré-requis

Avoir obtenu un certificat individuel de mise en vente

Formation certifiante :
RS 5654
Nom du certificateur :
Ministère de l'agriculture et
de la souveraineté alimentaire
au 01/01/2022



Pour l'accueil des stagiaires handicapés
merci de prendre directement contact
avec la société Racine SAP.

Le tarif des formations est
consultable sur notre site internet :
racine.groupeperret.fr

Plan de formation

Thème I: réglementation et sécurité environnementale (2 heures)

Objectifs pédagogiques

Définir le cadre réglementaire de l'utilisation des produits phytosanitaires. Déterminer et analyser les situations exposantes des produits phytosanitaires sur l'environnement. Mettre en place des solutions pour réduire l'impact des produits sur l'environnement.

Thème II: santé, sécurité applicateur et espace ouvert au public (2 heures)

Objectifs pédagogiques

Déterminer et analyser les situations exposantes des produits phytosanitaires sur la santé. Mettre en place des solutions pour réduire l'exposition sur la santé de l'opérateur et des tiers.

Thème III: réduction de l'usage, méthodes alternatives (3 heures)

Objectifs pédagogiques

Evaluer un produit (dangerosité, efficacité, contraintes et avantages). Choisir les stratégies de protection des plantes en fonction des situations.

Concevoir des stratégies de protection des plantes mixant : le choix des produits, la réduction d'usage et les techniques alternatives.

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 1 jour soit 7h

Rythme : formation en continu

Mode d'organisation

pédagogique : inter ou intra-entreprise.

Sur centre de formation ou sur site client.

Formation présentielle, feuille d'émargement
par demi-journée.

Accessibilité: nos salles sur Brignoles
(83), Grasse (06) et Lamanon (13) sont
accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution

Feuilles de présence signées des stagiaires
et du formateur par demi-journée et
attestation d'assiduité individuelle.

Evaluation des capacités acquises

L'évaluation des connaissances du stagiaire
est faite en amont et par un test d'auto
positionnement. L'évaluation des acquis
pendant la formation se fait par des tours de
table réguliers et un Q.C.M. à la fin de la
formation.

Le stagiaire aura une attestation servant au
renouvellement par la DRAAF du certificat
individuel.

Evaluation de la satisfaction

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en
fin de stage afin d'obtenir un premier niveau
d'appréciation sur le contenu, les conditions
et le déroulement de la formation.

Deux évaluations « à froid » sont réalisées
sur les impacts de la formation sur
l'entreprise.

Une est à destination du stagiaire et l'autre
du commanditaire de la formation.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en oeuvre

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées :
magistrale, interrogative et active. La formation est
participative en lien avec les expériences et les pratiques des
participants.

Les apports sont théoriques et pratiques. Des diaporamas et
des films illustrent la formation. Un document de synthèse
est donné à chaque stagiaire en fin de stage.

Moyens d'encadrement

un conseiller en sécurité des utilisateurs de produits
phytosanitaires, environnement et protection sanitaire des
espaces verts.

CERTIBIOCIDÉ

CERTIBIOCIDÉ



Certification individuelle CERTIBIOCIDES " NUISIBLES "

Objectifs pédagogiques

Comprendre le Certibiocide
Mettre ses pratiques en
adéquation avec la
réglementation. Connaître
les nuisibles, les produits de
lutte, analyser pourquoi et
comment traiter. Elaborer
des stratégies pour limiter
l'utilisation des biocides.
Identifier les risques
environnementaux et ceux
liés à l'utilisation (santé
humaine). Savoir gérer les
déchets.

Public

utilisateurs professionnels,
distributeur et acquéreurs de
produits biocides appartenant aux
familles TP14, TP18 et TP20.

Pré-requis

aucun
Formation certifiante RS6442
Certificateur : Ministère de la
transition écologique



Pour l'accueil des stagiaires handicapés
merci de prendre directement contact
avec la société Racine SAP.

Plan de formation

- Introduction 2h
- Réglementation 2h
- Les insectes et insecticides 1h30
- Les autres vertébrés et moyens de lutte 1h30
- Les rongeurs et rodenticides 5h
- Prévention des risques environnement 2h
- Prévention des risques santé 4h
- Questions réponses et test 3h

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en oeuvre

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées :
magistrale, interrogative et active.

La formation est participative en lien avec les expériences et
les pratiques des participants.

Les apports sont théoriques et pratiques.

Des diaporamas illustrent la formation.

Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin
de stage.

Moyens d'encadrement

un conseiller en sécurité des utilisations
des produits biocides

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 3 jours soit 21h

Rythme : formation en continu

Mode d'organisation
pédagogique : inter ou intra-
entreprise. Sur centre de formation ou sur
site client. Formation présentielle, feuille
d'émargement par demi-journée.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

SUIVI DE L'EXECUTION

Feuille de présence signée par les
stagiaires et le formateur par demi-
journée et attestation d'assiduité.

EVALUATION DES CAPACITES ACQUISES

L'évaluation des connaissances du
stagiaire est faite en amont par un
test d'auto-positionnement
L'évaluation des acquis se fait par un
QCM sur support informatique ou
papier. La note attendue pour valider
le Certibiocide est de 20/30. En cas
d'échec le stagiaire suivra une
journée de formation complémentaire.

EVALUATION DE LA SATISFACTIO N

L'évaluation de la satisfaction est
réalisée en fin de stage sur le
contenu et le déroulement de la
formation. Deux évaluations à froid so
nt réalisées sur l'impact de la
formation (une pour le commanditaire
, une pour le stagiaire)

Certification individuelle CERTIBIOCIDES " DESINFECTANTS "

Objectifs pédagogiques

Comprendre le Certibiocide
Mettre ses pratiques en
adéquation avec la
réglementation. Connaître
les microorganismes et la
désinfection
Identifier les risques
environnementaux et ceux
liés à l'utilisation (santé
humaine). Savoir gérer les
déchets.

Public

utilisateurs professionnels,
distributeur et acquéreurs de
produits biocides appartenant aux
familles TP2, TP3 et TP4.

Pré-requis

aucun
Formation certifiante RS6442
Certificateur : Ministère de la
transition écologique

Plan de formation

- Introduction 1h
- Réglementation 0h40
- Les microorganismes et la désinfection 1h30
- Prévention des risques environnement 1h
- Prévention des risques santé 1h40
- Questions réponses et test 1h10

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 1 jour soit 7h

Rythme : formation en continu

**Mode d'organisation
pédagogique : inter ou intra-
entreprise. Sur centre de formation ou sur
site client. Formation présentielle, feuille
d'émargement par demi-journée.**

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en oeuvre

Méthodes pédagogiques

*Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées :
magistrale, interrogative et active.*

*La formation est participative en lien avec les expériences et
les pratiques des participants.*

Les apports sont théoriques et pratiques.

Des diaporamas illustrent la formation.

*Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin
de stage.*

Moyens d'encadrement

un conseiller en sécurité des utilisations des
produits biocides

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

SUIVI DE L'EXECUTION

Feuille de présence signée par les
stagiaires et le formateur par demi-
journée et attestation d'assiduité.

EVALUATION DES CAPACITES ACQUISES

L'évaluation des connaissances du
stagiaire est faite en amont par un test
d'auto-positionnement. L'évaluation
des acquis se fait par un QCM sur
support informatique ou papier. La
note attendue pour valider le
Certibiocide est de 20/30. En cas
d'échec le stagiaire suivra 2h de
formation complémentaire.

EVALUATION DE LA SATISFACTION

L'évaluation de la satisfaction est
réalisée en fin de stage sur le contenu
et le déroulement de la formation.
Deux évaluations à froid sont réalisées
sur l'impact de la formation (une
pour le commanditaire, une pour le
stagiaire)



Pour l'accueil des stagiaires handicapés
merci de prendre directement contact
avec la société Racine SAP.

Objectifs pédagogiques

Comprendre le Certibiocide
Mettre ses pratiques en
adéquation avec la
réglementation. Connaître
les oiseaux, les xylophages,
les bioessaisures et les
moyens de lutte.
Identifier les risques
environnementaux et ceux
liés à l'utilisation (santé
humaine). Savoir gérer les
déchets.

Public

*utilisateurs professionnels,
distributeur et acquéreurs de
produits biocides appartenant aux
familles TP8, TP15 et TP21.*

Pré-requis

aucun
Formation certifiante RS6441
Certificateur : Ministère de la
transition écologique



*Pour l'accueil des stagiaires handicapés
merci de prendre directement contact
avec la société Racine SAP.*

Plan de formation

- Introduction 1h
- Réglementation 0h30
- Oiseaux et moyens de lutte 0h30
- Xylophage et moyen de lutte 0h45
- Bioessaisure et moyen de lutte 0h45
- Prévention des risques santé 1h30
- Questions réponses et test 1h00

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en oeuvre

Méthodes pédagogiques

*Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées :
magistrale, interrogative et active.*

*La formation est participative en lien avec les expériences et
les pratiques des participants.*

Les apports sont théoriques et pratiques.

Des diaporamas illustrent la formation.

*Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin
de stage.*

Moyens d'encadrement

un conseiller en sécurité des utilisations
des produits biocides

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 1 jour soit 7h

Rythme : formation en continu

**Mode d'organisation
pédagogique : inter ou intra-
entreprise. Sur centre de formation ou sur
site client. Formation présentielle, feuille
d'évaluation par demi-journée.**

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

SUIVI DE L'EXECUTION

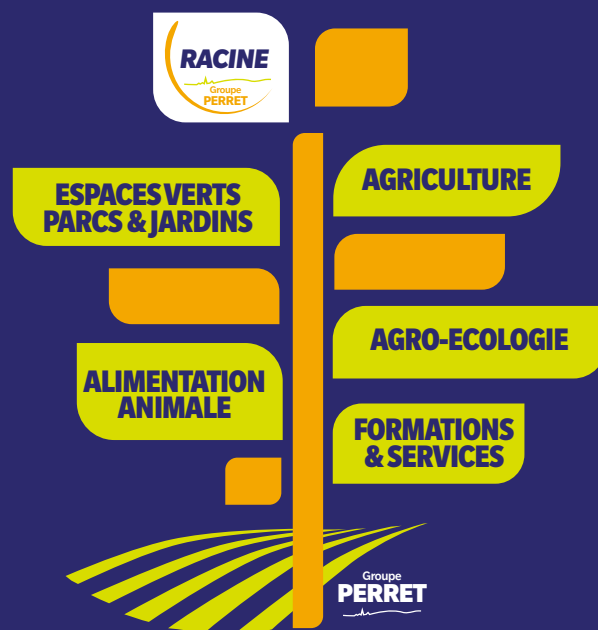
Feuille de présence signée par les
stagiaires et le formateur par demi-
journée et attestation d'assiduité.

EVALUATION DES CAPACITES ACQUISES

L'évaluation des connaissances du
stagiaire est faite en amont par un
test d'auto-positionnement
L'évaluation des acquis se fait par un
QCM sur support informatique ou
papier. La note attendue pour valider
le Certibiocide est de 20/30. En cas
d'échec le stagiaire suivra 2h de
formation complémentaire.

EVALUATION DE LA SATISFACTION

L'évaluation de la satisfaction est
réalisée en fin de stage sur le
contenu et le déroulement de la
formation. Deux évaluations à froid
sont réalisées sur l'impact de la
formation (une pour le commanditaire,
une pour le stagiaire)



RACINE SAP | Siège social
Zac Nicopolis - 83170 Brignoles
Tél. : 04 94 72 64 10 - Fax : 04 94 69 78 28



Tél. : 06.03.80.33.94
Mail : formation.racine@groupeperret.fr

racine.groupeperret.fr



Racine Sud Agro Perret au capital de 4 480 476,52 E - Siren 552 621 096 - Code APE 4675 Z
Agrément Distributeur PA00851 - Certifié pour la distribution de produits phytopharmaceutiques
Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et non professionnels